

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

**Séance du 25 Avril 2017 à 18 heures 00.**

Nombre de conseillers en exercice : 15      Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline  
Date de convocation : 20/04/2017      Nombre de présents : 12      Comité secret : non  
Nombre de personnes absentes: 0      Nombre d'excusés : 3      Quorum exigé : 8  
Nombre de suffrages exprimés : 15      VOTES : Contre : 0      Pour : 15

L'an deux mille dix-sept, le mardi 25 avril à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : MENEGUZ Muriel, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, GIRARD Marius, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine, D'ALEO Sandra, LAUGIER Emile.

Etaient excusés : BARATIER Maurice (procuration à GARAND Denis), REYMOND Muriel (procuration à GOUDARD Nadine), FRANCOIS-BRAZIER Florence (procuration à MARQUES Joceline).

PLAN DE PREVENTION 2017 : Le 2 décembre dernier, un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) du centre de gestion de la Drôme s'est rendu auprès des différents agents communaux pour une visite d'inspection. Le but est de contrôler les conditions d'application des règles, proposer des mesures pour améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels et proposer en cas d'urgence les mesures immédiates qu'il juge nécessaire. L'adjoint délégué au personnel a présenté le rapport de la visite d'inspection soit un plan d'action de 24 propositions réparties en 4 catégories de mesures : organisation interne de la prévention, formations, aménagement de locaux et équipements. Après délibération, le conseil municipal valide les suites à donner.

SALLE DES FETES : Un prestataire a pris du retard sur le planning des travaux. N'ayant pas respecté ses engagements, un courrier de mise en demeure lui a été envoyé par l'architecte et des pénalités de retard lui seront appliquées.

### ECOLE ET PERISCOLAIRE :

Plan numérique : Notre école a été retenue par l'Education Nationale pour bénéficier d'un accompagnement financier lors de l'achat d'équipements numériques mobiles et de services associés. Mme le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat « collèges numériques et innovation pédagogique » avec l'académie de Grenoble. Des devis seront demandés afin d'équiper une classe mobile.

PERSONNEL : Un remplacement est prévu à compter du mardi 2 mai afin de pallier à l'absence d'un agent (pour le périscolaire et le ménage) en arrêt maladie. Mme le Maire propose de recruter deux nouveaux agents :

I - un agent technique supplémentaire en contrat aidé à durée déterminée pour accompagner l'agent technique

II - un agent administratif en vue du départ à la retraite de la secrétaire de Mairie en mars 2018.

Le conseil municipal après délibération, approuve à l'unanimité ces deux recrutements.

### COMPTE RENDU DE REUNIONS :

Canton Drôme des Collines : La dotation cantonale de cette année s'élève à 11 546€ pour les travaux de voirie.

SIVU de la Valloire : L'adjointe déléguée à la vie associative donne le compte rendu de la réunion du vote du budget primitif. Ce syndicat gère les activités socio-culturelles des communes de la Valloire (Epinouze, Manthes, Lens-Lestang, Moras en Valloire, St Sorlin en Valloire et Lapeyrouse Mornay) en lien avec l'association Valloire Loisirs.

Syndicat des eaux : Le budget a été voté. Un fond de concours a été alloué à chaque commune membre pour l'achat de matériel de désherbage. Des travaux de mise aux normes des bornes incendies devront être réalisés, suite au nouveau règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Commission rivières : Pour la réfection du pont sur Oron, des devis ont été demandés. En fonction du coût des travaux, la commune sollicitera des subventions : fond de concours de la CCDPA, Dotation Cantonale...

Centre de secours de la Valloire: Mme le Maire accompagnée de deux de ses adjoints ont assistés à une présentation du centre de secours de la Valloire sur place. Le centre de secours est composé de 45 sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont réalisés 299 sorties en 2016 dont 25 interventions sur la commune. Le centre de secours est toujours à la recherche des bénévoles.

ETUDE GISEMENT FONCIER : Mme le Maire explique qu'elle a sollicité Drôme Aménagement Habitat pour la réalisation du projet de création de logements locatifs après l'étude gisement foncier effectuée par la CCPDA. Pour réaliser ce projet, le conseil municipal décide d'appliquer son droit de préemption urbain prévu dans le PLU, de signer la convention avec EPORA et de lui déléguer ensuite son droit de préemption urbain.

PLAN DE DESHERBAGE COMMUNAL : Après dépôt du dossier auprès de l'agence de l'eau, une subvention pour l'achat d'un désherbeur mécanique a été accordée.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945: Départ du défilé à 9h45 devant la Mairie.

BULLETIN MUNICIPAL : Pour la prochaine parution (fin juin) les associations et les annonceurs ont jusqu'au samedi 27 mai pour faire parvenir leur article en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.